



RAPPORT

Opération de croisement des données des Retournés et des Réfugiés vivant sur le site de Gaoui

Du 8-15 mai 2017

1- Contexte

Gaoui est un site¹ qui abrite les tchadiens communément appelés « **les retournés de Gaoui** » qui sont revenus de la République Centrafricaine suite à la crise de 2013 - 2014.

En 2015, l'OIM a procédé à un enregistrement des populations du site de Gaoui. Une actualisation des données ainsi recueillies a eu lieu en décembre 2016. Au total, 4.973 personnes avaient été dénombrées.

La même année, le gouvernement a adopté un plan de réponse globale 2015-2019², en faveur de tous retournés Tchadiens de la RCA. C'est dans ce cadre que l'Union Européenne/ECHO compte mettre en œuvre un programme d'assistance destiné aux retournés de Gaoui, en vue de leur réinsertion.

Cependant la mise en œuvre de ce programme requière en amont, de fournir préalablement des documents d'état civil et d'identité à tous les retournés, pour leur permettre de jouir pleinement de leurs droits en tant que citoyen, et faciliter leur accès à toutes les opportunités économiques utiles à leur réinsertion.

En raison de l'urgence, le Comité Interministériel³ en charge des questions relatives à l'enregistrement et au profilage des retournés tchadiens de la RCA, s'est réuni pour la première fois le 11 avril 2017. Les solutions rapides à mettre en place en vue de l'identification des retournés de Gaoui ont été identifiées. A cet effet, un groupe restreint placé sous la direction du DAPEC a été mis en place pour piloter les activités à mener en vue de fournir les documents d'état civil et d'identité aux retournés de Gaoui. Ce groupe comprend, en sus du DAPEC, un représentant du Ministère de l'Action Sociale, du HCR, de

¹ Ce site qui appartient au Ministère de la Jeunesse des Sports et loisirs, est situé dans le 8^{ème} arrondissement de la ville de N'Djaména. Il a été mis à disposition pour l'accueil des Retournés en 2014.

² Dans sa phase de réinsertion socio-économique, ce plan vise à passer de l'assistance humanitaire à une autonomisation durable.

³ Cette institution a été créée par l'Arrêté 4797/PR/PM 2015, du 22 Septembre 2015, portant mise en place d'un Comité Interministériel d'enregistrement et de profilage des Retournés Tchadiens de la République Centrafricaine.



l'OIM, de la CNARR, de la Mairie du 8^{ème} Arrondissement de N'Djaména et de l'ONG ACTED. Il a pour tâches de :

- Fournir aux membres du Comité interministériel, une évaluation des besoins du processus de délivrance des actes d'état civil et d'identité;
- Compiler les listes des retournés et procéder à leur vérification en vue d'avoir une base de données actualisée et crédible;
- Soumettre une feuille de route sur la délivrance des documents d'état civil et d'identité aux retournés de Gaoui;
- Soumettre une proposition de budget aux membres du Comité interministériel pour la mise en œuvre des activités de délivrance des actes d'état civil et d'identité aux retournés de Gaoui.

Cependant, tenant compte du fait que certains retournés se sont fait enregistrés comme réfugiés par nécessité, mais également du fait que certains réfugiés centrafricains se sont installés sur le site de Gaoui pour se loger gratuitement, il était nécessaire de procéder à un croisement des données de la liste des retournés, telle qu'actualisée par ACTED, avec la base de données des réfugiés vivant au Tchad. Aussi, l'appui du HCR a-t-elle été sollicité en vue de mettre en œuvre cette étape préalable à l'attribution de documents d'identité (Carte nationale d'identité), qui comme on le sait, ne peuvent être délivrés qu'aux nationaux.

C'est ainsi que du 08 au 15 mai 2017, les équipes techniques du HCR ont été déployées pour procéder à la vérification générale des personnes enregistrées sur le site de Gaoui.

2- Objectifs de l'opération de vérification :

L'opération a eu pour objectifs de:

- Effectuer un contrôle biométrique de toutes les personnes figurant sur la liste actualisée par ACTED, afin d'identifier celles qui figurent également dans la base de données du HCR, comme réfugiés ou demandeurs d'asile;
- Confirmer l'identité des personnes enregistrées comme réfugiés ou demandeurs d'asile et en dresser la liste.

3- Estimation de la population à vérifier

En décembre 2016, le nombre de retournés vivant sur le site de Gaoui était estimé à **4.973** conformément aux données recueillies par OIM. Sur cette base, ACTED a procédé au cours de la première semaine du mois de Mai 2017, à une actualisation à l'issue de laquelle on note une augmentation du nombre de personnes vivant sur le site. Ainsi, la population cible à vérifier est passée de **4.973** à **5.170** personnes.



4- Méthodologie

La méthodologie utilisée consistait à :

- Sensibiliser toute la population de Gaoui sur les objectifs de l'opération et susciter leur intérêt à y participer;
- Utiliser la liste numérisée de toutes les personnes enquêtées par ACTED;
- Procéder à un croisement des données en créant un lien entre le numéro d'enregistrement figurant sur les cartes de recensement OIM et la base de donnée du HCR pour les personnes y figurant;
- Procéder à un contrôle physique de tous les membres de chaque ménage avec vérification des données biométriques (*BIMS, Finger print, reader, Iris scanner*)⁴ afin d'identifier toutes les personnes enregistrées dans la base de données du HCR, en les distinguant de celles qui n'y figurent pas.

5- Principales difficultés rencontrées

Ci-après les principales difficultés rencontrées :

- Gestion des cas des personnes enregistrées plusieurs fois par OIM;
- Réticence de certaines personnes notamment celles enregistrées comme réfugiés ou demandeurs d'asile, par crainte de perdre l'appui reçu du HCR;
- Hésitation de certains chefs de blocs à s'engager dans la sensibilisation;
- Absence de certains retournés (voyage, refus de prendre part à l'opération);
- Echange ou vente de cartes d'enregistrement entre plusieurs retournés;
- Mauvaise interprétation des objectifs de l'opération par certains ménages de blocs ;
- Présence sur le site de personnes retournées de Maigama⁵;
- Ménages introuvables dans la base de données actualisée par ACTED;
- Ménages ayant des numéros d'enregistrement identiques;
- Ménages n'ayant pas de numéros d'enregistrement individuels;
- Intrusion de personnes vivant à proximité du site.

⁴ Technologie biométrique de capture et de lecture de l'empreinte digitale et de l'iris.

⁵ Site abritant des Retournés Tchadien de la RCA dans le Moyen-Chari.

6- Résultats

	Personnes non enregistrées dans la base de données du HCR	Personnes retrouvées dans la base de données du HCR	TOTAL	%tage
Présents	2.649	572	3.221	62%
Absents ou non enregistrés sur la liste actualisée			1.949	38%
Cible			5.170	100%
PRESENTS	Personnes non enregistrées dans la base de données du HCR		2.649	82%
	Personnes retrouvées dans la base de données du HCR		572	18%
	Total personnes présentes à la vérification		3.221	100%

7- Remarques

D'une manière générale, l'opération s'est déroulée sans perturbation et les retournés ayant répondu à l'appel ont collaboré aisément. Toutefois, il est à noter la réticence de certains ménages liée à la mauvaise interprétation et aux fausses rumeurs concernant les objectifs de l'opération. En effet, malgré tous les efforts de sensibilisation et l'implication de la Mairie du 8^{ème} arrondissement, certains ménages ont persisté à croire que l'opération avait pour principal objectif, de les exclure de la base de données HCR, en les privant ainsi de l'assistance habituellement accordée aux réfugiés.

Il a été noté par ailleurs, qu'un nombre important de retournés vivant sur le site, pour la plupart '*sans-abri*', et détenant des numéros OIM, ne figurent pas sur la liste actualisée qui a servi de base à la vérification. Leur situation devrait être examinée.



Enfin, la plupart des habitants du site ont exprimé à maintes reprises, le vœu que le projet ECHO intègre toute la population du site, sans distinction de statut (Retournés / Réfugiés). Il est vraisemblable que les "vrais" réfugiés qui ne se seraient pas présentés à la vérification accepteraient de collaborer, s'il leur était assuré que le projet de réinsertion couvrirait toutes les personnes enregistrées à Gaoui, sans considération de leur statut.

8- Recommandations

- Clarifier la situation des retournés détenant des coupons OIM, mais qui sont introuvables dans la base de données actualisée par ACTED;
- Clarifier la situation des personnes enregistrées à la fois comme réfugié et retourné;
- Procéder à la vérification des ménages absents lors de la vérification et des personnes non enregistrées dans la base de données actualisée;
- Elargir le programme aux réfugiés vivant sur le site, notamment pour de leur permettre de se reloger.